

LES MAISONS D'ARRET

# RAPPORT

---



Les maisons d'arrêt sont-elles toutes standardisées?



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION 01

### I. UNE STANDARDISATION DES MAISONS D'ARRET...

1.DES NORMES IDENTIQUES	02
2.ETUDE DE CAS SUR L'ELSAU	05

### II. ...MAIS AVEC DE FORTES DISPARITES

1. UNE INEGALITE DES REPARTITIONS DES MAISONS D'ARRET EN FRANCE	10
2.. ETUDE DE CAS SUR FRESNES	15

## CONCLUSION 25



# INTRODUCTION

---

Plus qu'un bâtiment, la maison d'arrêt est un monde en soi. Un univers toujours sous contrôle comme le décrivait déjà avec force, en 1975, le philosophe Michel Foucault dans son livre *Surveiller et punir*. Mais au fond la question que l'on se pose ici c'est déjà qu'est ce qu'une maison d'arrêt. Elles sont généralement des prisons où sont détenus les prévenus en attente de jugement, les condamnés à de courtes peines (inférieures à deux ans) ou alors les condamnés en attente d'affection dans un établissement pour peines comme les centres de détentions.

Généralement il existe au moins une maison d'arrêt par département. Actuellement, près des 2/3 des établissements sont des maisons d'arrêt. On compte environ 115 maisons d'arrêt en France.

Mais au fond la question que l'on c'est posé est: est-ce que toutes les maisons d'arrêt sont identiques ? Est-ce que toutes les maisons d'arrêt respectent-elles les règles pénitentiaires imposées au niveau européen?

Pour mieux expliquer cela, nous allons commencer notre analyse par une standardisation des maisons d'arrêt puis nous verrons qu'il y a tout de même des disparités flagrantes.

# I.

## Une standardisation des maisons d'arrêt

### 1. DES NORMES IDENTIQUES

#### **Le musée national des prisons.**

Le musée national des prisons a été aménagé en 1995, dans la maison d'arrêt de Fontainebleau. Le bâtiment de type cellulaire montre l'architecture carcérale du XIXe siècle. Il y a une trentaine de cellules, avec des cours de promenade. Mais aussi l'ancienne cantine, la cuisine et les ateliers. Dans ce musée nous trouvons du mobilier carcéral, des uniformes, des tenues et des objets de détenus.

Depuis 2003 le musée est ouvert au public, mais uniquement sur rendez-vous.



#### Dates clés

1791, La prison est un lieu de punition.

1975, Crédit des centres de détention.

1981, Abolition de la peine de mort.

1983, Crédit de la peine de travail d'intérêt général.

2006-07, Les nouvelles règles pénitentiaires européennes.

# Les détenus

## La vie en prison

À l'arrivée en prison : enregistrement du titre de détention, établissement de la fiche pénale.

Le nouveau détenus passe au vestiaire et est soumis à la fouille. C'est l'entrée dans l'établissement pénitentiaire. Une trousse d'hygiène est remise, les détenus reçoivent du linge de corps et une tenue de sport sur demande. Une visite médicale est également obligatoire.

Dès les premiers jours, le chefs de l'établissement et la direction de l'établissement rencontrent le détenu arrivant.

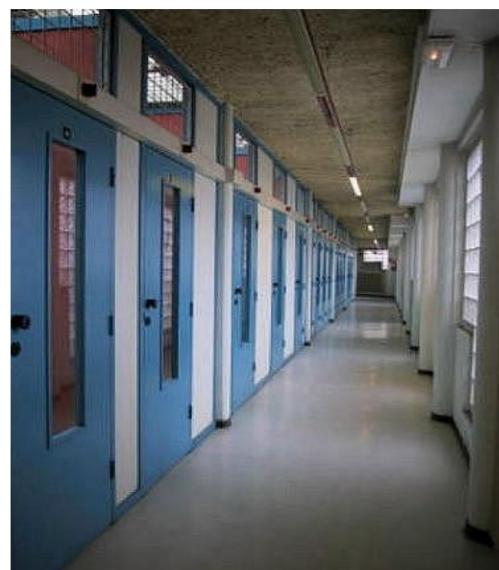
Les "régimes de détention" sont différents selon la catégorie de l'établissement. L'encellullement individuel est la règle aussi. Il peut toutefois y avoir pour des raisons de surencombrement plusieurs individus par cellule. C'est principalement le cas dans les maisons d'arrêt qui regroupent à la fois les détenus (en attente du jugement) et les condamnés à des peines inférieures à un an.

**Les journées sont rythmées par des activités telles que le travail, l'enseignement, la formation professionnelle ou le sport.**

## Les contacts familiaux

Le détenu peut maintenir des liens avec sa famille. Certaines prisons accueillent et hébergent des enfants de moins de 18 ans auprès de leur mère incarcérée, avec des parloirs qui sont aménagés avec des espaces de jeux pour les enfants.

Les centres de détention peuvent aussi posséder des abris et des salles d'attentes pour les familles de détenus.



---

# Les règles pénitentiaires européennes

---

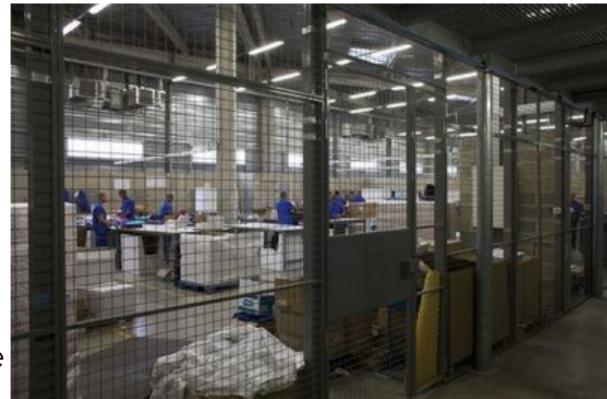
Les règles pénitentiaires européennes constituent un cadre spécifique. Plus fonctionnelles que celles adoptées en 1987, elles ont des principes fondamentaux tels que: les conditions de détention, la santé et l'accès aux soins, le bon ordre, le personnel pénitentiaire, les inspections et contrôles et le régime de détention des prévenus et des condamnés.



"Les prisons doivent être gérées dans un cadre éthique soulignant l'obligation de traiter tous les détenus avec humanité et de respecter la dignité inhérente à tout être humain." Règle pénitentiaire européenne n° 72.1

# Le travail

Dans la maison d'arrêt les détenus ont le droit au travail selon le code de procédure pénale articles D.99 à D.101. Les détenus peuvent ainsi bénéficier d'un revenu. Ils peuvent travailler pour le fonctionnement de l'établissement (cantine, nettoyage...). Ces activités sont alors surveillées par le personnel pénitentiaire. Une partie des revenus est prélevée et ainsi réservée pour l'indemnisation des victimes ou autre sera disponible à la sortie de l'établissement.



# La formation

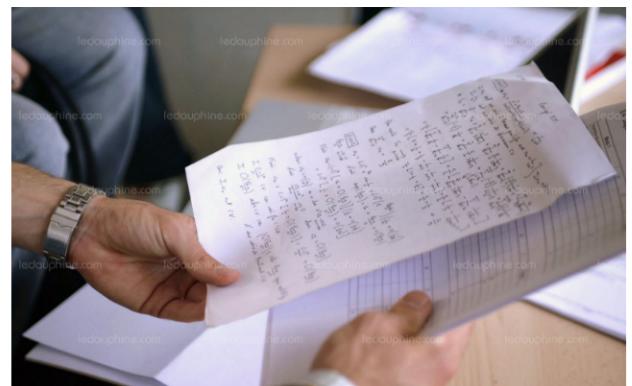
On constate que plus de 50 % des personnes détenues n'ont pas de réelle qualification professionnelle. Il y a environ 15 % d'illettrés dans le milieu pénitentiaire. Pour la réinsertion les formations sont généralement des outils essentiels ainsi un dispositif est mis en place, en association avec des partenaires institutionnels.

## Enseignement

Beaucoup de détenus ont une formation générale, ainsi grâce à des dispositifs de formations, des formations de base sont mises à disposition : lutte contre l'illettrisme, remise à niveau et formations générales.

## Fomation professionnelle

Avec comme principaux secteurs, les services et le bâtiment, les formations sont sous forme de stages modulaires, et de formation à distance.





## Le sport

Le sport joue un rôle fondamental dans les conditions de détention, ainsi un bon climat est créé dans les établissements pénitentiaires. Chaque détenu doit accepter les règles et s'investir dans un groupe. Un protocole est établi entre le ministère de la justice et celui de la jeunesse et des sports pour la pratique sportive en milieu carcéral. Ce temps est pris dans la journée du détenu environ 4 heures par jour. 15 conventions avec des fédérations sportives et le ministère de la justice favorisent et développent la quantité et la qualité de sport en prison. Ces textes permettent également qu'aucun incident n'ait lieu.



## La santé

La loi de janvier 1994 a confié aux hôpitaux la mission de soins aux détenus et généralise leur affiliation à la sécurité sociale.

Dans l'établissement pénitentiaire il y a une unité de consultation et de soins ambulatoires. Les hospitalisations d'urgence et de courte durée sont réalisées dans l'hôpital de secteur.



## La culture



Chaque établissement pénitentiaire doit disposer d'une bibliothèque accessible à toutes les personnes incarcérées. De plus de temps en temps des activités sont programmées (ateliers comme les arts plastiques, l'écriture ou le théâtre...)

## Le culte

Le principe fondamental de la liberté religieuse est respecté : chaque détenu doit pouvoir satisfaire aux exigences de sa vie religieuse, morale ou spirituelle. En accord avec le chef d'établissement et les auxiliaires bénévoles d'aumônerie, les jours et heures sont établies.

Les cultes sont célébrés au sein des établissements dans une salle polyvalente, dans une chapelle ou une salle polyculture partagées par les différentes aumôneries. Les 4 grandes confessions qui interviennent sont catholique, protestante, israélite et musulmane.

Les soins psychiatriques sont également assurés par le service public hospitalier.

Le 9 septembre 2002 une loi prévoit la construction de 9 unités hospitalières spécialement aménagées entre 2008-2010. Elles permettent les soins et l'hospitalisation.

## 2. ETUDE DE CAS SUR L'ELSAU

Strasbourg

Présentation

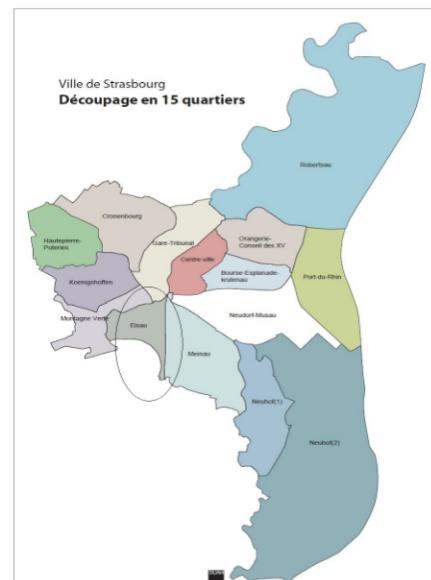
La maison d'arrêt.



Ce centre pénitentiaire comprend 4 bâtiments:  
- 2 bâtiments pour les détenus Hommes.  
- 1 bâtiment pour les détenues Femmes.  
et le dernier est un bâtiment pour mineurs.

Nous avons appris que cet établissement dispose d'une infrastructure de loisirs, sports ou bien même de culture. Celui ci comprend pour chaque étages, deux salles de jour, des douches, et une salle réservée aux gardiens.

LOCALISATION

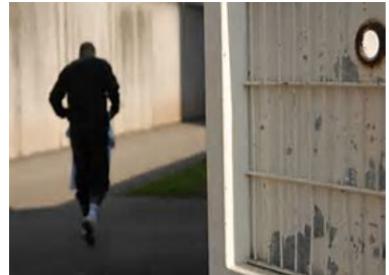


La maison d'arrêt de STRASBOURG dans le quartier de l'Elsau, celle ci se situe donc en Alsace.

## Les détenus

À l'arrivée, durant la première semaine d'incarcération les détenus rencontrent un représentant un chef d'établissement, du service médical, du service d'insertion. Chaque détenus est affecté dans une cellule d'un bâtiment en fonction de leur catégorie pénale.

Si le détenu veut communiquer aux différents personnels pénitentiaire, il lui suffira alors de faire un courrier motivant sa demande.



## Les cellules



Pour les hommes, lors de leur arrivée, ils sont placés dans une cellule du quartier arrivant pour quelques jours.

Les femmes et les mineurs sont quant à eux placés directement dans leurs quartiers respectifs.

Les cellules accueillent 1, 2, 4 ou 6 détenus selon leurs tailles. Les personnes détenues peuvent demander d'être en cellule avec un proche ou une connaissance. Néanmoins, à leur arrivée, leur affectation est décidée par l'encadrement.

# Le travail pénitentiaire



## Une journée de travail

Ils ont la possibilité de travailler, ce qui participe d'autant plus à la mission de réinsertion sociale et professionnelle.

On s'efforce donc de les placer proche des conditions habituelles de ces activités, ils acquièrent donc une expérience ou une qualification professionnelle.

A STRASBOURG, la journée de travail continu en atelier est de 6h00.

Depuis la Loi du 22 juin 1987, le travail n'est plus obligatoire.

Ce n'est plus une peine mais bel et bien un droit. Le droit au travail est un droit reconnu par tous les citoyens.

Mais ce n'est pas sans conséquences, le travail repose sur un principe de volontariat et c'est le détenu lui même qui doit manifester sa volonté de travailler.

Le but est d'avoir un moyen de réinsertion, dans la mesure où: il évite les problèmes d'indigence et développe l'autonomie personnelle des individus.

Celui-ci essaie autant que possible de se rapprocher du droit commun, de préparer la sortie et de prévenir la récidive. Les travaux proposés sont répartis en deux catégories:

- des emplois en production aux ateliers concédés.
- des emplois au service général (cuisine,...)



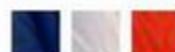
## MAIS, avec certaines conditions

- ne pas être prévenu pour une procédure criminelle.
- pas de contre indication médicale
- pas d'avis contraire du Magistrat instructeur.



2011  
LÉGISLATION ET RÈGLEMENTATION

## Code de procédure pénale



PARTIES LÉGISLATIVE ET RÈGLEMENTAIRE

Les éditions des JOURNAUX OFFICIELS

## Activités culturelle :



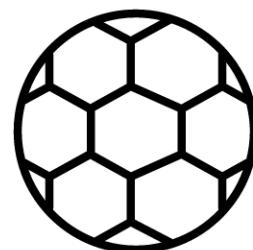
Dans cette Maison d'arrêt on retrouve diverses activités ...

Nous en trouvons quelques une pour les hommes : Il y a des arts plastiques, une activité prépare les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur à 6 mois, de la musique, la culture juridique ou les détenus décortique le code pénale, civil...

Quelques une pour les femmes : Elles peuvent participer aux cours d'arts plastiques, à un cours de couture ou encore des activités hebdomadaires d'esthétique...

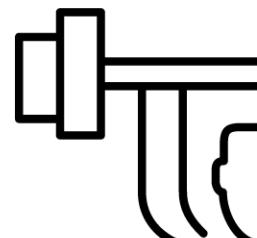
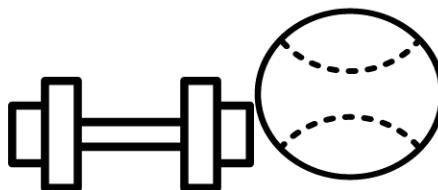
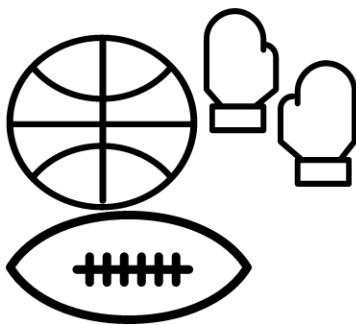
Bien-sûr il y a aussi des activités ouvert pour tous : La bibliothèque, une séance de cinéma par mois, des vernissages ainsi que des représentations diverses, mais aussi des cours avec des intervenants ...

Les détenus souhaitant y participer doivent faire la démarche pour s'inscrire auprès du secrétariat de détention comme pour toute autre activité.



## Les activités sportives à la Maison d'Arrêt de Strasbourg

Ce centre pénitentiaire propose diverses activités sportives en partenariat avec des associations. Pour faire du sport le détenus doit détenir un certificat médical du médecin de la prison .



Musculation, Boxe en salle, Boxe en extérieur, Badminton, Football, Basket-ball, Handball, Volley-ball, Athlétisme, Tennis de table, et, Musculation.

## Grèves : Mouvement des gardiens

Malheureusement nous n'avons pas eu de réponse de la maison d'arrêt de Strasbourg. Suite au mouvement des gardiens de celle-ci nous n'avons pas pu créer une enquête. Cependant nous avons réussi à faire notre étude de cas à partir de renseignements divers.



"L'accès à la maison a été barré et les parloirs ont été bloqués pour la première fois. "

"Blocage total des maisons d'arrêt en France. "

"Les surveillants pénitentiaires, partout en France, dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail."



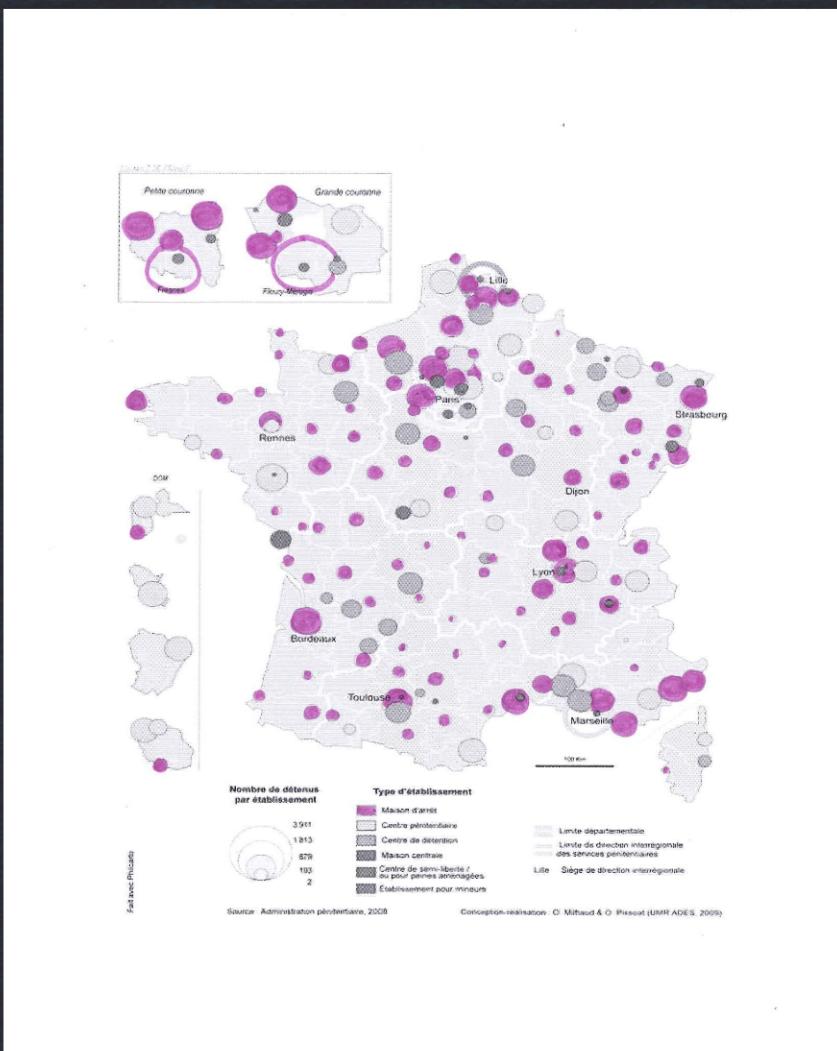
# II.

## ... mais avec de fortes disparités

### LA RÉPARTITION DES MAISONS D'ARRÊT EN FRANCE

Different type de prisons sont répartis dans la France, avec 115 maisons d'arrêt disposées dans ce territoire, on fait face à une diversification d'entre elles.

Toutes ces maisons d'arrêt reçoivent les prévenus (détenu en attente de jugement) ainsi que les condamnés dont le reliquat de peine n'excède pas un an lors de leur condamnation définitive.



# LA STRUCTURE

## Les maisons d'arrêt en France

Selon un bulletin officiel du ministère de la justice, sorti en 2009, la procédure de prise en charge et d'accompagnement des détenus fait l'objet d'une enquête.

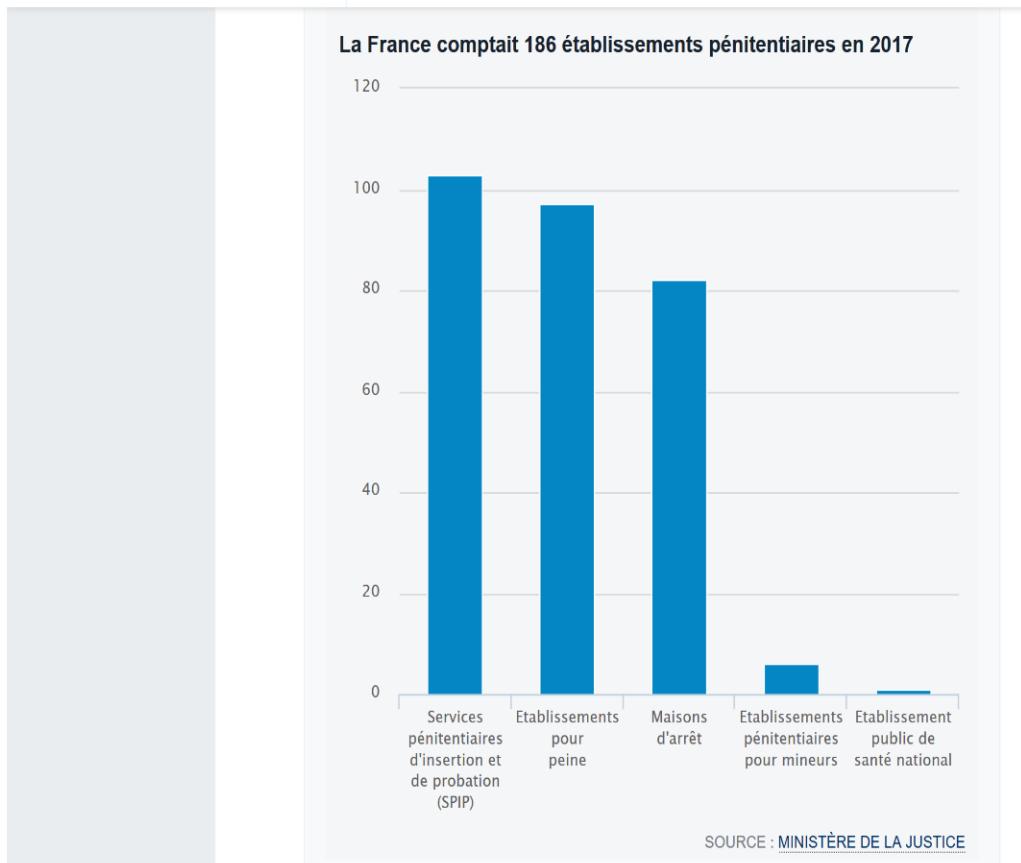
Afin d'être pleinement opérationnel au niveau local , cette procédure implique:

- la création ou la rénovation de maisons d'arrêt
- le respect d'une véritable procédure
- une prise en charge pluridisciplinaire des détenus des les premiers temps d'incarcération

Une labellisation de ces établissements pour certifier de leurs conformités est mise en place, avec un livre blanc pénitentiaire qui est remis au gouvernement.

Le livre blanc se penche sur l'avenir des prisons françaises.

Selon les informations du Monde, le livre blanc, se doit de doter l'administration pénitentiaire d'une nouvelle doctrine architecturale. Il liste les 24 propositions ou recommandations. Il y a ainsi un passage en revue des principales mesures à mettre en place en France.



Selon le ministère de la justice, on compte 82 maisons d'arrêt en France en 2017.

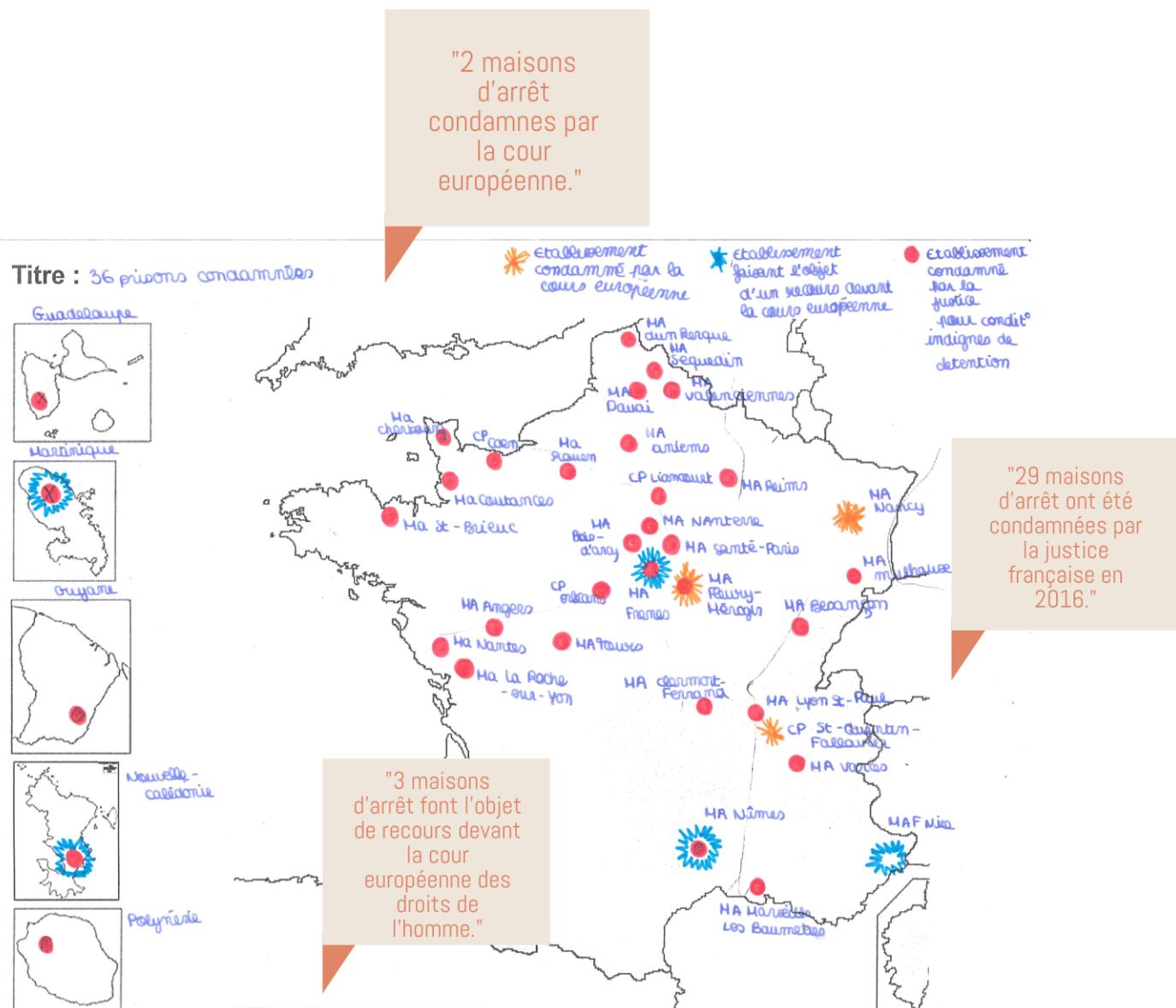
## 1. Cependant il y a des inégalités dans la répartitions des maisons d'arrêt en France.

Selon l'observatoire international des prisons 36 établissements pénitentiaires en France, on a eu recours à des traitements inhumains ou dégradants par la justice française ou par la cour européenne des droits de l'homme.

L'OIP, porte environ 10 établissement chaque années au tribunal.

Il dénonce : - La surpopulation

- l'insalubrité
- la vétusté
- l'hygiène défaillante ...



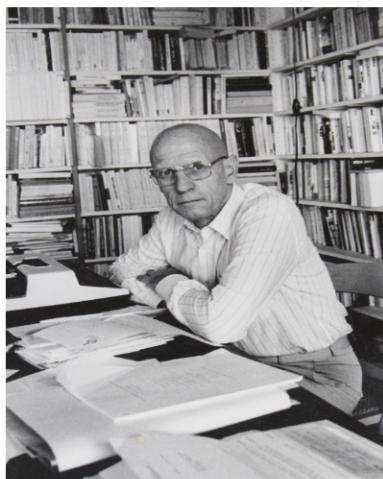
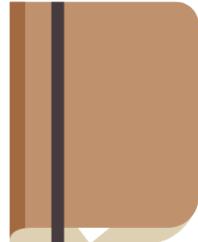
# Surveiller et punir



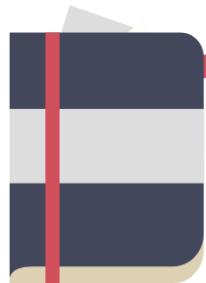
Le livre de MICHEL FOUCAULT.

Michel FOUCAULT, philosophe français né en 1926 ET MORT EN 1984. Il allie l'histoire et la philosophie pour former ses ouvrages. Il poursuit ses recherches en s'intéressant à l'univers carcéral, il se demande «comment la sanction des actes criminels a-t-elle été conçue ? »

MICHEL FOUCAULT  
surveiller et punir



tel galimard



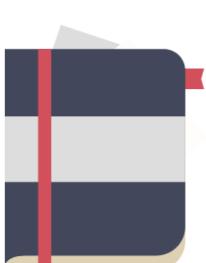
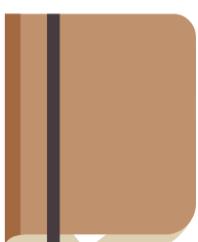
Le livre présente la prison dès sa naissance, il analyse l'origine du système carcéral depuis plusieurs siècles. Mais il est constitué d'enquêtes menées principalement au XIXe siècle.



Foucault montre sa pensée sur les prisons, et la pensée n'a pas fini de nous accompagner au plus près de nos interrogations. Elle a contribué à nourrir une analyse critique des prisons.

Au regard de la loi, la détention peut bien être privation de liberté. L'emprisonnement qui l'assure a toujours comporté un projet technique. Le passage des supplices, avec leurs rituels éclatants, leur art mêlé de la cérémonie de la souffrance, à des peines de prisons enfouies dans des architectures massives et gardées par le secret des administrations, n'est pas le passage à une pénalité indifférenciée, abstraite et confuse; c'est le passage d'un art de punir à un autre, non moins savant que lui. Mutation technique. De ce passage, un symptôme et un résumé : le remplacement, en 1837, de la chaîne des forçats par la voiture cellulaire.

La chaîne, tradition qui remontait à l'époque des galères, subsistait encore sous la monarchie de Juillet. L'importance qu'elle semble avoir prise comme spectacle au début du XIX<sup>e</sup> siècle est liée peut-être au fait qu'elle joignait en une seule manifestation les deux modes de châtiment : le chemin vers la détention se déroulait comme un cérémonial de supplice<sup>1</sup>. Les récits de la « dernière chaîne » — en fait, celles qui ont sillonné la France, l'été 1836 — et de ses scandales, permettent de retrouver ce fonctionnement, bien étranger aux règles de la « science pénitentiaire ». Au départ, un rituel d'échafaud; c'est le scellement des colliers de fer et des chaînes, dans la cour de Bicêtre : le bagnard a la nuque renversée sur une enclume, comme contre un billot; mais cette fois l'art du bourreau, en martelant, est de ne pas



## 2. Etude de cas sur FRESNES

---

# La Maison d'arrêt de FRESNES

---

Ce centre pénitentiaire( établissement qui regroupe plusieurs régimes de détention) se situe dans la banlieue sud de Paris sur la commune de Fresnes. Celle ci est surnommée « la gare de triage» en raison du grand nombre de détenus en attente d'affectation dans un établissement pour peine (centre de détention ou maison centrale).

Cette maison d'arrêt est repartie en deux zones distinctes:  
- la maison d'arrêt hommes(MAH) «600 à 800 détenus environ »  
- la maison d'arrêt femmes ( MAF) «80 à 100 environ »



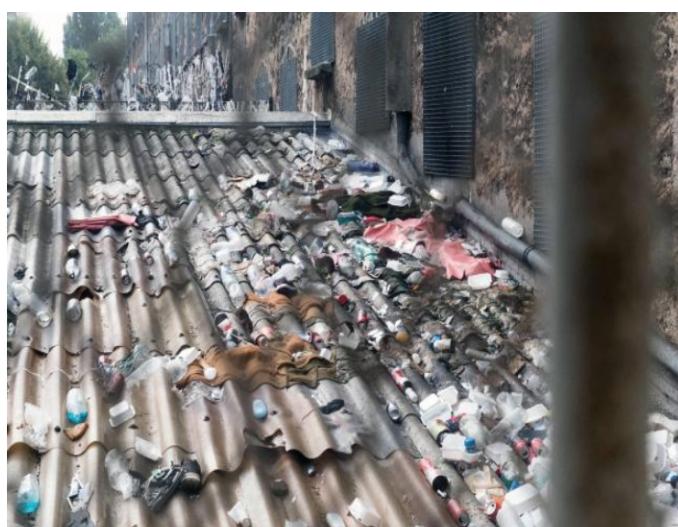
# La Face cachée d'une Prison...



Selon l'OIP (observatoire internationale des prisons), l'administration pénitentiaire doit-elle intervenir un urgence pour améliorer les conditions de détention à la prison de Fresnes? Fresnes fait face à de nombreux problèmes dont la surpopulation qui atteint presque 200 %. L'observatoire a étudié deux rapports très différents, le premier publié par la contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) et le second du comité européen pour la prévention de la torture (CPT). Ils en ont conclu que «les détenus de la maison d'arrêt de Fresnes vivent dans des conditions contraires aux droits fondamentaux».

En 2016, l'OIP avait déjà amené celle-ci jusqu'au tribunal administratif pour des premières mesures d'urgences (on note une dératisation, l'amélioration des distributions de repas et une remise en état des réseaux d'eaux chaudes).

En 2017, l'OIP demande au conseil d'état d'aller plus loin. Premièrement pour lutter contre la surpopulation puis pour continuer d'améliorer ces conditions de vie en prisons. Il réclame des «remises aux normes en urgence». Celui-ci a pu constater qu'il n'y a ni toilettes, ni sièges pour s'asseoir ainsi qu'aucun abris en cas d'intempéries.



# "Une prison condamnée pour des conditions de détention indignes"

Un ancien détenu qui y a passé un an, a dit :

«il y a au moins cinquante rats en bas de la fenêtre, tous les soirs, l'odeur remonte, de 18heures jusqu'à minuit, c'était impossible d'ouvrir la fenêtre. C'était devenu banal. Les puces nous piquaient, sortaient du lit, j'ai attrapé des champignons»

«des dizaines de rats dans la cour au milieu des déchets, de jour comme de nuit»



Depuis octobre 2016, plusieurs procédures dénonçant les conditions de détention ont été ouvertes. Au sein de la maison d'arrêt de Fresnes, il y a recourt des campagnes engagées par des personnes détenues et leurs avocats devant la cour européenne des droits de l'Homme. «La maison d'arrêt de Fresnes et connue et dénoncée de toutes parts ».

Suite au renouvellement des demandes en avril 2017 de l'OIP, le juge du tribunal administratif de Melun refuse d'ordonner ce plan d'urgence, refusant alors de voir les problèmes en face, notamment les traitements inhumains.

Or, la cour des Droits de l'Homme a dit: «lorsqu'il y a surpopulation la juridiction interne doit pouvoir ordonner des mesures plus générale propre à résoudre des problèmes de violations massives et simultanées des droits des détenus.»

En outre, l'État doit organiser un système pénitentiaire de sorte que les prisonniers restent respectés dignement, quelques soit les contraintes matériels et financières avec de nombreuses difficultés supplémentaires.

L'OIP relance sa procédure en citant qu'il y a une incompatibilité entre la décision du conseil d'État et la cour Européenne des Droits de l'Homme du droit à un recours effectif, qu'Emmanuel MACRON a récemment promis de respecter et de l'appliquer en France.

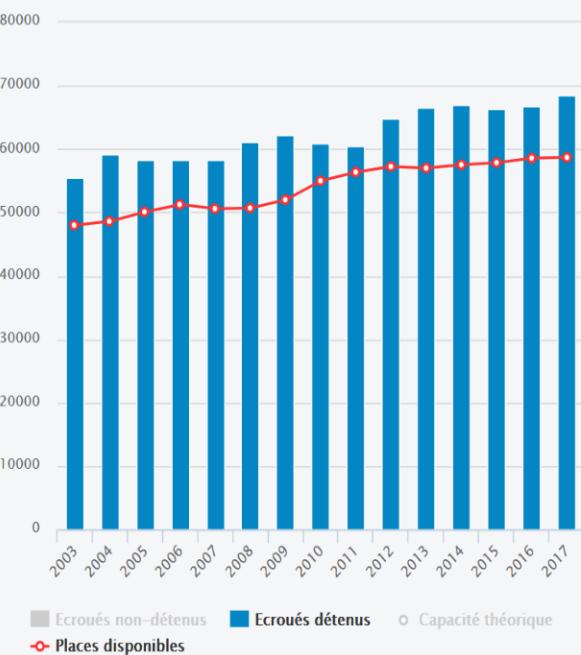
" Ainsi que pour de nombreux problème de surpopulation."

## La surpopulation

Vétustes, surpeuplées, les prisons françaises sont régulièrement dénoncées par les instances européennes ou les ONG comme étant parmi les pires d'Europe.

### La surpopulation des prisons n'est pas nouvelle : les capacités sont dépassées depuis au moins 2003

Nombre de personnes écrouées et nombre de places disponibles en prison au 1er janvier de chaque année



SOURCE : MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Selon une publication de France info ; plusieurs procédures ont été menées devant la cour européenne pour accompagner les détenus de différents établissements comme Nîmes, Fresnes... avec pour but de résorber le problème de la surpopulation en France.



# Conclusion

Pour conclure notre travail de recherche, nous pouvons finalement répondre à notre problématique qui était, « Les maisons d'arrêt sont-elles toutes standardisées en France ? ».

Tout au long de notre analyse nous avons démontré qu'effectivement, les maisons d'arrêt ont des normes communes, mais elles sont loin d'être toutes semblables. Contrairement à ce que les personnes peuvent souvent penser, les maisons d'arrêts ou prisons en général ne sont pas standardisées. Elles ont et auront toujours des particularités et bien sûr des ressemblances. Celles-ci se basent sur des règles pénitentiaires nationales mais aucune de ces règles ne sont en tout point similaires, que ce soit au niveau logistique ou bien même social.

Ce qui ressort principalement de notre TPE est le niveau des multiples difficultés des maisons d'arrêts. Nous avons alors pu apercevoir énormément de disparités, comme les problèmes de conditions de détention pour les détenus mais aussi les conditions de travail pour le personnel. Mais nous pouvons apercevoir également des problèmes de surpopulation.

Suite aux grèves, mobilisations des personnels pénitenciers de ce début d'année 2018, ne faudrait-il pas mettre en place une véritable uniformisation des règles dans les maisons d'arrêts pour éviter de tels blocages ou bien au contraire ne devrait -il pas y avoir des différenciations pour s'adapter aux particularités de chaque maison d'arrêt ?

Nous pouvons prendre un exemple en imaginant que la prison de Lille serait mieux dotée que celle de Marseille, cela ne serait-il pas injuste envers les détenus de Marseille ? Les règles ne devrait-elles pas être modifiées pour que tous les détenus et les personnels pénitenciers soient égaux et aient la même justice ? Ce sont encore des questions brûlantes au centre des discussions au sein des maisons d'arrêt en France, qui devraient sans doute être traitées en urgence par les pouvoirs publics.



# BIBLIOGRAPHIE

- BES, FRANCOIS. Surpopulation dans la prison de Fresnes:" il faut absolument démolir et passer à autre chose".France inter[en ligne], 12 juillet 2016,[ consulté le 10/11/2017].disponible à l'adresse: [https://www.francetvinfo.fr/societe/prisons/surpopulation-dans-la-prison-de-fresnes-il-faut-absolument-demolir-et-passier-a-autre-chose\\_2280459.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/prisons/surpopulation-dans-la-prison-de-fresnes-il-faut-absolument-demolir-et-passier-a-autre-chose_2280459.html)
- DENIAU,JEAN-PHILIPPE. Prisons: les conditions de détention à Fresnes devant le Conseil d'Etat. France inter[en ligne], 12 juillet 2017 à 11h12, [ consulté le 10/11/2017].disponible à l'adresse: <https://www.franceinter.fr/justice/prisons-les-conditions-de-detention-a-fresnes-devant-le-conseil-d-etat>
- DNA, JACQUES FORTIER. Surveillant on est plus céible face aux détenus. dimanche 28 janvier 2018
  - FRAYER,ARTHUR, 2013. Dans la peau d'un maton. Paris: le livre de poche
- GOUVERNEMENT.PENITENTIAIRE: les règles pénitentiaires européennes[en ligne], [ consulté le: 26/01/2018] disponible à l'adresse: <http://www.justice.gouv.fr/europe-et-international-10045/les-regles-penitentiaires-europeennes-10283/>
- JUSTICE.GOUV: le musée national des prisons[ en ligne ], [ consulté le: 20/01/2018] disponible à l'adresse: <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/histoire-des-prisons-12128/>
- JUSTICE.GOUVERNEMENTALE: les administrations pénitentiaires en France [ consulté le: 20/12/2017] disponible à l'adresse: [http://www.justice.gouv.fr/art\\_pix/administration\\_penitentiaire\\_en\\_france.pdf#page=7&zoom=auto,-178,754](http://www.justice.gouv.fr/art_pix/administration_penitentiaire_en_france.pdf#page=7&zoom=auto,-178,754)
- MA STRASBOURG: la maison d'arrêt de l'Elsau [ en ligne ], [consulté le: 01/02/2018] disponible à l'adresse: <http://www.ma-strasbourg.justice.fr/>
  - MICHEL, Foucault. Suvreiller et punir. Paris. galimard
- OIP.36prisons condamnés pour conditions de détention indignes. Oip [en ligne], le 22 novembre 2017, [ consulté le 10/12/2017].disponible à l'adresse: <https://oip.org/infographie/36-prisons-condamnees-pour-conditions-de-detention-indignes/>
- OIP. Les conditions de détention à Fresnes devant la Cour européenne des droits de l'homme. OIP[ en ligne], le 30 novembre 2017, [consulté le 10/11/2017] disponible à l'adresse: <https://oip.org/communique/les-conditions-de-detention-a-fresnes-devant-la-cour-europeenne-des-droits-de-lhomme/>
- OIP: observatoire international des prisons section française. [consulté le: 10/11/2017].disponible à l'adresse: T1: Double click to edit <https://oip.org/>
  - WIKIPEDIA.wikipedia: les maisons d'arrêt[ en ligne], [consulté le : 17/11/2017] disponible à l'adresse: [https://www.google.fr/search?q=wikipedia+les+maisons+d%27arrest&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b&gfe\\_rd=cr&dcr=0&ei=CvqGWr2dDYjZ8AeEpYGwBw](https://www.google.fr/search?q=wikipedia+les+maisons+d%27arrest&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b&gfe_rd=cr&dcr=0&ei=CvqGWr2dDYjZ8AeEpYGwBw)



## Synthèse personnelle

Si j'ai choisi de réaliser ce TPE avec Lauritia, c'est d'une part parce que j'ai souvent travaillé avec elle, et ensemble, nous faisons preuve de dynamisme et de sérieux. Et d'autre part, car nous nous intéressions au même sujet. Au départ, nous cherchions un sujet en rapport avec nos centres d'intérêts, mais aussi avec les métiers qui nous entourent comme les pompiers, les gendarmes...

Après mûre réflexion, nos idées ont convergé vers la thématique de la prison en générale. Au bout de plusieurs jours de recherche et d'entretiens indirects, nous nous sommes rendues compte que notre entourage avait une vision très positive des prisons. Nous nous sommes alors demandé comment vivent les détenus. Leurs conditions de vie sont-elles aussi agréables que l'opinion commune le laisse entendre?

Au départ la prison pour nous était un sujet très vaste. Les quelques renseignements cherchés en amont sur les prisons nous ont déjà permis de voir certaines différences entre les centres pénitentiaires car la notion de prison est vaste. Il y a les maisons d'arrêt, les centre de détention... C'est alors que nous avons commencé à hésiter : « faudrait-il parler des conditions de vie des détenus et du personnels, de la réinsertion, ou encore des aménagements pénitentiaire sur le territoire français. » Mais c'est finalement sur les règles de détention et la vie des détenus dans la prison que nous nous sommes interrogées. Pour problématiques nous avons choisi : Les maisons d'arrêt sont-elles toutes standardisées ? Pour répondre à celle-ci nous utilisons bien sûr un plan sous la forme "oui..mais". Nous avons utilisé deux études de cas, car elles permettent l'accès à une vision du sujet plus direct.

Ensemble au début nous rédigions, nous recherchions toutes les informations relatives à notre sujet afin de correspondre au plan préalablement établi. Cependant nous nous sommes rapidement rendu compte que nous perdions du temps car les résultats de nos recherches respectives ne se rejoignaient pas et ne permettaient pas un rendu cohérent. Alors nous avons partagé les recherches en affectant des tâches que chacune a développé de son côté. Début janvier nous avons échangé les résultats de nos recherches et nous avons commencé la rédaction des parties. Pour un travail plus homogène nous alternions le partage de rédaction et la mise en forme des documents.

Le manque d'informations sur certaines parties nous a posé de gros problèmes. En effet il nous a fallu beaucoup de temps de recherche pour choisir les documents les plus pertinents et les plus adéquats avec notre sujet. De plus à partir de fin janvier ce fut une course contre la montre car notre sujet s'est retrouvé exactement dans l'actualité de ce début 2018. Les grèves qui ont persisté nous ont retardé car une partie de notre TPE était à rédiger grâce à la maison d'arrêt de Strasbourg qui n'a pas donné de réponse à notre enquête en raison de la grève (questionnaire). Ensuite la recherche du support pour notre TPE nous a pris un certain temps car nous ne savions pas lequel serait le plus adapté. Il fallait également que notre support soit original et agréable à la lecture.

Ce TPE m'a permis de prendre conscience de ce qu'était réellement une maison d'arrêt. Bien plus qu'un bâtiment, c'est un univers toujours sous contrôle. J'ai découvert beaucoup de choses, sur lesquelles je ne me serais pas penchée, ni questionnée. Ces quelques mois de travail m'ont permis de travailler en groupe. J'ai vu qu'il y avait de nombreuses contraintes, des obligations et des compromis à faire. Ainsi il m'a fallu également montrer beaucoup de rigueur et d'investissement.

## Synthèse personnelle

Si j'ai pris la décision de rédiger mon TPE avec Alison, c'était du à une expérience passée. Étant donné avoir déjà fait d'autres travaux ensemble, nous avons su que ce TPE serait réalisé avec beaucoup de rigueur, de sérieux et surtout de dynamisme.

Nous avons commencé à chercher des sujets en rapport avec des métiers ou des centres d'intérêts communs, nous nous sommes donc arrêtés sur les prisons et le personnel pénitentiaire. Ce thème nous a tout de suite plu due à la vision des Hommes sur les détenus et leurs lieux de vies. Cette vision fut très souvent méliorative cependant ce n'est pas toujours le cas. Au départ notre sujet fut trop vaste, nous avions eu plusieurs problématiques mais sans réel succès.

Pendant presque un mois, nous avons donc hésité entre plusieurs aspects d'un centre pénitencier, comme: « les conditions de travail », « le réinsertion des délinquants » ou bien même « comment les centre pénitencier sont aménager sur le territoire français » mais finalement se fut sur les maisons d'arrêts et toutes les règles de détention sur laquelle nous nous sommes penchés.

Connaissant moi même un gardien de prison et ayant de bon contact avec les gendarmes de Sarre-union, j'ai pu obtenir des renseignements et des informations nous permettant démontrer le problème apparu sur la vision de l'homme sur les détenus et la prisons dans notre TPE. Notre première démarche fut de contacter la prison d'OERMINGEN et ensuite celle de l'ELSAU pour obtenir de leur part l'autorisation de pouvoir leur faire parvenir un questionnaire. C'est ce que nous avons fait mais malheureusement nous n'avons eu aucune réponses en retour. Nos principales sources furent : internet, les documentaires télévisés ainsi que des livres écrits par des sociologues ayant étudié les conditions de vie en prison. En raison des problèmes survenus dans les prisons, et suite à des blocages nous n'avons pu interviewer le personnel pénitencier ce qui nous a empêché de réaliser correctement notre sujet , mais en revanche nous sommes rentrés en relation avec des officiers de gendarmerie . Ils nous ont renseignés sur certain points de notre dossier. Une fois les informations collectées nous avons tout mis par écrit, ensuite nous avons établit un plan chronologique qui réponde en tous points à notre sujet.

En ce qui me concerne, ce sujet m'a permis de m'investir à fond, de me rendre compte que cela demande de la rigueur et beaucoup de discipline. En traitant celui-ci, j'ai également pris conscience, qu'un tel travail se fait régulièrement et non à la dernière minute pour que celui-ci soit de qualité.